

## Le Bulletin de l'UNICEF Bénin

Édition N°4 de Mars 2010

# Des Parlementaires Italiennes au Bénin



©UNICEF Bénin /2009/H.DJIWAN

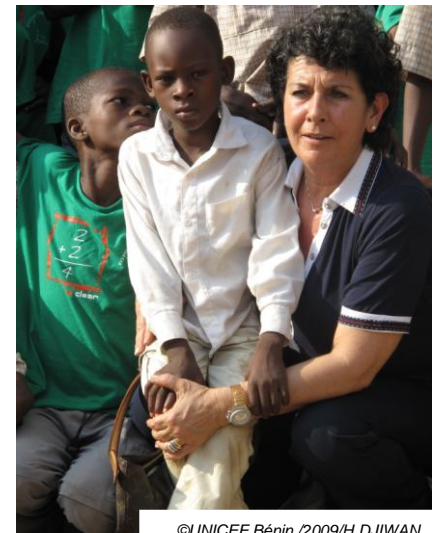
De gauche à droite : Anna Teresa Formisano (UDC), Nunzia de Girolamo (PDL), Amalia Schirru (PD), Giovania Negro (Lega nord)

Du 11 au 15 janvier 2010, une délégation italienne comprenant quatre parlementaires, a séjourné au Bénin. Elle était composée des honorables Anna Teresa Formisano (UDC), Giovania Negro (Lega nord), Amalia Schirru (PD), Nunzia de Girolamo (PDL), et conduite par Donatella Lodi, Directrice des programmes du Comité italien pour l'UNICEF. L'objectif de la visite était de d'observer les actions réalisées en faveur des enfants sur le terrain, grâce à l'appui du Comité italien pour l'UNICEF. Durant leur séjour, elles ont visité, la Maison de l'Espérance et le Foyer Laura Vicuna gérés par les Sœurs salésiennes, la Brigade de la Protection des Mineurs (BPM) ainsi que le foyer Don Bosco à Porto-Novo. Elles ont apprécié également les innovations en matière d'éducation à So-Ava, le système de prise en charge des enfants victimes du VIH/Sida à l'Hôpital d'Instruction des Armées à Cotonou et au Centre hospitalier départemental d'Abomey. Elles ont par ailleurs,

rencontré les groupements de femmes promouvant la pratique de pratique de l'allaitement maternel à Bohicon et les relais communautaires de Zogbodomey. Outre les visites de terrain, la délégation a été reçue en audience par le Secrétaire Général du Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale (MFSN), Rigobert Hounnoui, et le Président de l'Assemblée nationale, Mathurin Nago. Ces deux rencontres ont été de grands moments de plaidoyer pour la mobilisation de ressources en faveur des enfants béninois. Au terme du séjour, les parlementaires ont estimé que l'UNICEF Bénin fait un travail extraordinaire dans les domaines de la Survie, de l'Éducation et de la Protection de l'enfant. Ceci a amené Donatella Lodi à affirmer que «la délégation est fière du travail abattu par l'UNICEF et ses partenaires au Bénin». Elle a rajouté que «la descente sur le terrain leur a permis de faire la part des choses, entre ce qui est écrit dans les documents, ce qui se montre à la télévision et la réalité que vivent les populations».

## SOMMAIRE

- P1 - Des parlementaires italiennes au Bénin
- P1 - DEI organise des cliniques juridiques
- P2 - Angélique KIDJO : «Mettre fin à la traite des enfants»
- P2 - Séisme en Haïti : Le SNU compatit
- P3 - Lutte contre la traite : deux «Brigades de surveillance des frontières» installées
- P3 - Concours de chants traditionnels pour la prévention du VIH/SIDA
- P4 - Un tournoi de football féminin pour valoriser les filles
- P4 - Quelques images du 20ème anniversaire de la CDE
- P5 - UNICEF et Plan Bénin organisent un concert pour semer la joie dans les cœurs de 600 enfants
- P5 - «Le Match des incollables» : la Compétition de la meilleure connaissance de la CDE



©UNICEF Bénin /2009/H.DJIWAN

L'honorable Amalia Schirru (PD) et les enfants du Foyer Don Bosco (P.N)

## JIF : DEI organise des cliniques juridiques

A l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, environ 300 femmes ont pris part les 8, 11 et 22 mars à Kétou, Pobè et Zakpota à des "Cliniques juridiques", qui sont des séances d'information et d'écoute sur les droits de la femme et de l'enfant. Les cliniques ont été organisées par l'ONG «Défense des Enfants-International» (DEI-Bénin) avec l'appui financier de l'UNICEF. Elles ont été marquées par des échanges interactifs sur la situation des femmes, des enfants et l'équité genre en milieu rural.

# Angélique KIDJO: «Mettre fin à la traite des enfants»



©UNICEF Bénin /2009/H.DJIWAN

## Angélique Kidjo et sa délégation écoutant l'histoire d'un enfant du foyer Don Bosco

L'Ambassadrice de bonne volonté de l'UNICEF, Angélique Kidjo, s'est rendue au Bénin du 22 au 23 décembre 2009. Durant son séjour, elle a visité plusieurs projets œuvrant pour l'accueil, la formation, la réinsertion des enfants victimes de la traite et de la violence. En compagnie du Ministre de la Famille et de la Solidarité Nationale et du Représentant de l'UNICEF au Bénin, elle a pris également part au lancement du rapport sur la situation des enfants dans le monde, une édition spéciale consacrée aux 20 ans de l'adoption de la CDE. Sur le terrain, Angélique Kidjo a visité le Centre de coiffure "Black Style", situé à Cotonou, qui forme pendant 3 ans des jeunes de 10 à 17 ans aux métiers de la coiffure. Ils obtiennent à la fin de la formation le Certificat de Qualification Professionnel (CQP) reconnu par le Gouvernement du Bénin. A la Maison de l'Espérance gérée par les Sœurs salésiennes, Angélique Kidjo a rencontré une quarantaine d'enfants en cours d'initiation à l'éducation formelle pendant que leurs mamans exercent les activités économiques au marché Dantokpa. Toujours à la Maison de l'Espérance, elle a échangé avec les enfants qui bénéficient d'une éducation alternative. Ils passent une partie de la journée au travail ou au marché et l'autre moitié à l'école, en vue d'une éducation accélérée qui débouche en 3 ans sur le passage de l'examen du Certificat a visité le

centre CELOE et le foyer Don Bosco. Ce dernier dispense aussi l'éducation alternative. Les témoignages faits pas les enfants ont amené l'Ambassadrice de l'UNICEF à condamner la traite et lancer un appel au Gouvernement, pour une réelle application des textes à l'endroit des auteurs de

cette pratique. Cet appel a été renouvelé lors de sa visite à la Brigade de Protection des Mineurs, (BPM) et lors du lancement du rapport spécial sur la situation des enfants dans le monde, au Novotel hôtel, le 23 décembre 2009, où elle a demandé de mettre fin à la traite des Enfants et a exhorté le Gouvernement à faciliter l'accès des enfants à l'état civil.



©UNICEF Bénin /2009/Asselin

## Angélique Kidjo, lors du lancement du rapport sur la situation des enfants le 23 déc 2010

## Séisme en Haïti : Le SNU compatit

Le Président de la Fédération des Associations du personnel des Nations Unies au Bénin, M. Tony Amétépé a remis le 4 février 2010, au nom de ses collègues, un montant symbolique de 3.617.500 Fcfa, soit 7723 \$US au Chargé d'Affaires de l'Ambassade d'Haïti près le Bénin, M. Jean Especa. Ce don est une souscription du personnel des Nations Unies pour répondre à l'appel de mobilisation de fonds lancé par M. Especa le 20 janvier 2010, en vue d'aider une quarantaine d'étudiants haïtiens résidents au Bénin. La remise de don a eu lieu à l'Ambassade d'Haïti en présence du Coordonnateur Résident des Activités Opérationnelles du Système des Nations Unies au Bénin, Madame Nardos Bekele-Thomas et de quelques membres du personnel. Le Gouvernement béninois a mis en place une cellule de crise et débloqué un montant de 100 millions de FCFA envoyés



©UNICEF Bénin /2009/C. Ologoudou

## Le Président du Personnel SNU Tony. Amétépé saluant et Jean. Especa, Chargé d'Affaires de l'Ambassade d'Haïti près le Bénin

à Haïti. De même, 10 millions de FCFA ont été remis par le Gouvernement béninois aux étudiants vivants au Bénin. Des comptes ont été également ouverts dans toutes les banques pour des souscriptions volontaires en faveur du peuple haïtien

## Concours de chants traditionnels pour la prévention du VIH/SIDA

Au Bénin, l'infection par le VIH a évolué de façon rapide passant de 0,3 % en 1992 à 1,9 % en 2002, chez les femmes enceintes. La prévalence s'est stabilisée depuis 2002 et s'élève au niveau national à 1.2% selon l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) réalisée en 2006. Le groupe des adolescents et jeunes s'est révélé peu outillé à faire face à cette épidémie avec des niveaux de connaissance faible sur le VIH/SIDA, de 35% chez les garçons et de 15% seulement chez les filles. Face à leur vulnérabilité, la prévention et la lutte contre le VIH/SIDA en milieu jeune sont une priorité gouvernementale. Ainsi, à l'occasion de la Journée mondiale 2009 de lutte contre le VIH/SIDA, le projet Jeunes et SIDA a organisé, avec l'appui de l'UNICEF, un concours de jeunes chanteurs traditionnels d'expression Fongbé. La phase finale de la compétition s'est déroulée à Agbangninzoun le 12 décembre 2009, et a regroupé 10 groupes folkloriques venus de chacun des arrondissements de cette commune. Après un tirage au sort, les groupes sont passés à tour de rôle pour présenter leur prestation sous le regard d'un jury composé de membre de divers horizons. Les uns ont mis l'accent sur la chorégraphie, les autres ont privilégié les jeux de scène, d'autres encore ont accordé plus d'attention aux messages sur le VIH/SIDA, délivrés dans les chansons. Au terme de la compétition, le groupe Kandoton a été proclamé vainqueur, suivi des groupes Gbèkpon, Agounzé, Kpoh, Tchégnon. Outre les prix constitués d'un poste téléviseur, de lecteur DVD, de chaîne HiFi, les cinq chansons lauréates seront enregistrées en studio et gravées sur support compact disc (CD). Ces CD seront mis à la disposition des radios de proximité pour être diffusé sur leurs ondes. On estime à plusieurs milliers, le nombre de personnes qui seront ainsi informées sur les modes de transmission du VIH/SIDA, les façons de se protéger de l'infection et qui seront sensibilisés en vue de réduire la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH/SIDA, principaux messages véhiculés par les chansons.



«Kandoton», vainqueur de la compétition

## Lutte contre la traite : deux "Brigades de surveillance des frontières" installées



©UNICEF Bénin /2009/G. Langue

*Rigobert Hounnoui, Secrétaire Général du MFSN et le Secrétaire Exécutif de l'Agence Nationale pour la Prohibition de la Traite des Personnes au Nigéria (NAPTIP), Simon Egede.*

La traite des enfants est un problème qui préoccupe les Gouvernements du Bénin et du Nigéria, dont les frontières servent de couloir de passage pour les trafiquants d'enfants. Dans une étude publiée en 2008 par le Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale, le Bénin est désigné comme un pays de départ, de destination et de transit pour la traite des enfants. Pour lutter contre le phénomène, plusieurs stratégies sont mises en œuvre parmi lesquelles les "Brigades de surveillance des frontières". En marge de la 8ème consultation Bénin Nigéria pour la lutte contre la traite des enfants qui a eu lieu du 16 au 19 février 2010, les officiels des deux pays, ont décidé d'installer deux brigades aux frontières de Sèmè Kraké et Tohouè.

L'installation officielle a été présidée par le Ministre Béninois de la Famille et de la Solidarité Nationale, Mme Meba Bio Djossou, en présence du Secrétaire Exécutif de l'Agence Nationale pour la Prohibition de la

Traite des Personnes au Nigéria (NAPTIP) Simon Egede. Etaient également présents, des cadres des deux pays en charge de la traite des enfants et des représentants de UNICEF Bénin et Nigéria. Les "Brigades de surveillance des frontières" sont des comités de 12 personnes dont le Chef du Centre Social de la zone, le Chef du village, un sage de la localité, un représentant de chacun des groupes suivants : police, gendarmerie, ONG, presse, confessions religieuses et conducteur de taxis motos. Les brigades ont pour mission de surveiller l'environnement frontalier, de contribuer aux poursuites judiciaires des trafiquants, et d'assurer une bonne collaboration avec leurs homologues de part et d'autre de la frontière.



Photo de famille après la mise en place d'une brigade de surveillance

## Un tournoi de football féminin pour valoriser les filles



©UNICEF Bénin /2009/R. David-Gnanhoui

### « Les Tigresses », vainqueur de la compétition de la coupe des Droits de l'Enfant

A l'occasion de la célébration du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE), des jeunes filles âgées de 11 à 17 ans ont joué au football, sport essentiellement masculin, pour remporter la coupe des Droits de l'Enfant. Quatre équipes ont participé au tournoi qui regroupait 75 filles scolarisées et non scolarisées. Ce fut l'occasion pour plusieurs d'entre-elles de découvrir la CDE, ses principes et surtout de savoir que les filles, comme les garçons ont le droit de jouer, conformément aux dispositions de l'article 31 de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) qui énonce que «Les Etats parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique». C'est donc dans cet esprit que l'UNICEF, le Comité National Olympique (CNO), la Fédération béninoise de football, ont initié le tournoi regroupant les Tigresses, les Lionnes, les Black Stone Academy et les Flèches Noires. La compétition a permis de mobiliser au stade de l'Amitié

de Cotonou, plus de 600 enfants dont 200 jeunes filles provenant de différents collèges de Cotonou. Avant, après les matches et pendant les

mi-temps, les jeunes ont été sensibilisés en français et en fon (dialecte parlé au sud Bénin), sur les droits de l'enfant et la non discrimination entre garçons et filles dans le respect de ces droits. Le tournoi a été relayé par les médias (télévisions, radios et presse écrite).

L'événement a enregistré la participation de plusieurs personnalités parmi lesquelles le Secrétaire général du Comité National Olympique, Julien Minavo, et le Directeur exécutif de la Fédération Béninoise de Football (FBF), Bernard Hounnoui. La présidente du football féminin à la Fédération Béninoise de Football (FBF), Violette Djidjoho, a donné le coup d'envoi de la compétition tandis que le premier Vice-président, Sylvain Lawson a présidé la finale de cette compétition.

### Quelques images du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la CDE



Emission sur la CDE à Canal 3 TV



Sensibilisation sur la CDE au Stade de l'Amitié présidée par des enfants



Concert CDE avec King Mensah au CIC



Méola, chantant la joie des enfants

# UNICEF et Plan Bénin organisent un concert pour semer la joie dans les cœurs de 600 enfants



©UNICEF Bénin /2009/H. Djiwan

## *Zeynab Habib et King Mensah entourés des enfants lors du concert de la CDE*

Pour marquer le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention relative aux Droits de l'Enfant, l'UNICEF en collaboration avec Plan Bénin, a organisé le 21 novembre 2009, au Centre International de Conférence de Cotonou, un concert gratuit en faveur des enfants vulnérables. Près de 800 personnes ont participé à l'événement. Parmi elles, 600 enfants vulnérables encadrés par les ONG et associations locales de protection de l'Enfance,

dont la majorité se rendaient, pour la première fois, à un tel événement. L'Ambassadeur national de l'UNICEF Bénin, Zeynab Habib et l'Ambassadeur pour les enfants de Plan Togo, King Mensah, ont fait vibrer la salle en chantant en français et dans plusieurs langues nationales, des chansons poignantes mettant en exergue le fait que «Tous les enfants ont les mêmes droits». Méola, Ambassadrice de Plan Bénin pour la campagne «Apprendre sans peur» en milieu scolaire âgée de 10 ans, a enthousiasmé les participants par son engagement pour la cause des enfants. Une équipe de slameurs soutenue par l'Union Européenne, a décliné des poèmes autour de la traite: «Les tambours

de mon enfance résonnent, ils résonnent, ils résonnent». Le Chœur des enfants du Bénin a retracé avec beaucoup d'émotion une scène quotidienne de la vie d'un enfant de la rue : un enfant vêtu de haillons a surgi sur la scène, les yeux tristes et hagards, ramassant par ci, par là, des restes de pain qu'il dévorait avec avidité. Une scène qui a plongé toute la salle dans les conditions de vie difficiles des enfants de rue. «C'est très émouvant, je n'ai pas pu retenir mes larmes» a laissé entendre la Représentante Adjointe de l'UNICEF au Bénin, Isabelle Bardem. À la fin du spectacle, Zeynab Habib et King Mensah ont chanté en duo, invitant chaque acteur de la protection des enfants à «respecter les droits de l'enfant».

## «Le Match des incollables» : la Compétition de la meilleure connaissance de la CDE

A l'occasion de la célébration du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la CDE, UNICEF Bénin a financé un jeu-concours dénommé «Le Match des Incollables». Il a été organisé par «Press and Communication Firm» (PC/Firm), agence de presse locale, spécialisée dans la production et la diffusion de programmes éducatifs. La finale de la compétition a été remportée par le Complexe "La Référence de Grâce" de Ouidah. Le «Match des Incollables» vise à promouvoir la CDE à travers une bonne connaissance de ses différents principes de base et articles. Il vise aussi à favoriser le droit au loisir et surtout l'expression des enfants. La compétition s'est déroulée en plusieurs étapes, basées sur la bonne réponse à des questions de culture générale, la connaissance de la CDE et de l'UNICEF. Des annonces radio et TV sur la compétition ainsi que ses règles ont été diffusées sur des radios et télévisions, dans la presse écrite et sur le site web de PC/Firm. Au total 210 écoles, ont pris part au jeu concours. A la 1<sup>ère</sup> phase, 6 écoles ont été qualifiées. A l'issue de la 2<sup>ème</sup> phase, 4 meilleures écoles ont été retenues pour la phase finale soit un total de 16 enfants à raison de 4 par écoles dont 2 filles et 2 garçons. Lors de la dernière phase les 4 écoles finalistes ont concouru pour dégager le champion du «Match des Incollables». La 1<sup>ère</sup> demi-finale a opposé l'Ecole primaire publique de Savè au Collège d'Enseignement Général de Natitingou. Dans la 2<sup>ème</sup> demi-finale, le Complexe la Référence de Grâce de Ouidah a dominé l'Ecole primaire publique de N'Dali. Lors de la finale, les enfants du Complexe la Référence de Grâce de Ouidah, l'ont emporté devant leurs camarades de Natitingou par un score de 50 contre 30. En guise de récompense, l'équipe gagnante a remporté, en plus d'un trophée offert par l'UNICEF, un ordinateur Pentium 4, une imprimante et une enveloppe de 300.000 FCFA. La 2<sup>ème</sup> équipe, celle de Natitingou a gagné également un trophée offert par l'UNICEF et une somme d'argent de 50.000 FCFA. Les deux autres écoles ont obtenu chacune un lot de consolation, constitué d'une enveloppe de 25.000 FCFA. Toutes les étapes du jeu se sont déroulées sous le contrôle de l'Huissier de justice Bernardin Gogoué.

Bulletin préparé par la section Plaidoyer et Partenariats UNICEF Bénin.

Pour avoir plus d'informations, envoyer un mail à

Hippolyte Djiwan : [hjjiwan@unicef.org](mailto:hjjiwan@unicef.org) ou Gisèle Langue Menyé : [glangue@unicef.org](mailto:glangue@unicef.org)

Collaboration

Sylvie Faboumy : [sfaboumy@unicef.org](mailto:sfaboumy@unicef.org) et Reine David Gnanhoui : [rdavid@unicef.org](mailto:rdavid@unicef.org)

## AGENDA

7 Avril 2010 : Journée mondiale de la santé

25 Avril 2010 : Journée mondiale du paludisme